



DEMANDE DE RÉINSCRIPTION EN QUALITÉ DE REVENANT 2023/2024

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
 Admis(e)
 Refusé(e)

CE DOSSIER S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX :

- **Etudiants ayant été inscrits à l'ENSA de Paris la Villette et ayant suspendu leurs études pendant au moins une année et souhaitant reprendre leurs études**
- **Les étudiants souhaitant reprendre leur cursus après une interruption inférieure à 3 années** sont repositionnés au niveau qu'ils avaient au moment de leur dernière inscription à l'école, les enseignements validés étant convertis dans le système actuel
- **Les étudiants souhaitant reprendre le cursus après une interruption de plus de 3 années** peuvent demander le cas échéant à bénéficier d'une validation de leurs acquis s'ils ont profité de cette période de suspension d'études pour valider un autre diplôme ou acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture. Dans ce cas la commission de validation des acquis de l'école examinera leur dossier.

Merci de retourner par **voie postale ou déposer** ce formulaire complété et accompagné des pièces demandées à l'adresse suivante :

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE PARIS LA
VILLETTE**

**144 AVENUE DE FLANDRE
75019 PARIS**

Renseignements auprès de :
NEJMA EL KASRI
Tél. 01.44.65.23.13

nejma.elkasri@paris-lavillette.archi.fr

ESPACE À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Mme

Mr

Nom patronymique.....

Nom époux.....

Prénom.....

N° Etudiant.....

Situation de famille

marié(e)

célibataire

pacsé(e)

concubin

divorcé(e)

Né(e) le.....

A.....

Age.....

Département (000).....

Pays de naissance.....

Nationalité.....

Adresse personnelle (en cas d'hébergement, préciser le nom de la personne figurant sur la boîte aux lettres)

Code postal.....

Ville.....

Pays.....

Date limite pour poster le dossier

Lundi 1er Juin 2023

Le cachet de la poste faisant foi.

Téléphone fixe.....

Portable.....

N° de sécurité sociale

Courriel.....

Les candidats admissibles seront convoqués pour leur inscription définitive **en juillet ou septembre 2023**

La décision de la commission sera communiquée par email

Adresse parent

Code postal.....

Ville.....

Pays.....

Téléphone fixe.....

Portable.....

CSP.....

Baccalauréat français :

Série du bac.....

Mention.....

Spécialité.....

Année d'obtention.....

Ville.....

Département.....

N°INE (identifiant national étudiant) Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre ancienne carte d'étudiant (I.N.E.)

----- (10 chiffres et 1 lettre)

Titre français équivalent :

Brevet de Technicien

Libellé.....

DAEU

Libellé.....

Autre diplôme

Année.....

Département.....

Ville.....

Copie du diplôme

TITRE ÉTRANGER ÉQUIVALENT

COPIE DU DIPLÔME

Désignation

Année

Ville

Pays

Non titulaire du baccalauréat ou titre admis en équivalence

Année de la dernière inscription dans un établissement d'enseignement secondaire	
Raison d'interruption des études	
Niveau d'étude.....	
Etablissement fréquenté.....	
Ville	DépartementP ays.....

VALIDATION DES ÉTUDES (décrire les études depuis le baccalauréat) COPIE DU DIPLÔME

Année d'obtention	Durée du cursus	Intitulé du diplôme	Nature des études	Etablissement fréquenté
		(BTS, licence, maîtrise...)	(Ingénieur...)	(Nom + ville)

VALIDATION DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES (décrire les différentes expériences) COPIE DU DIPLÔME

Année	Durée en mois	Domaine d'exercices	Statut	Niveau
		(Conduite de projet...)	(Salarié, stagiaire...)	(Responsable, assistante...)

VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS (décrire les connaissances acquises et les conditions d'acquisition)

Année	Durée en mois	Nature de l'expérience	Contexte	Type de connaissances et aptitudes acquise

Réservé à l'administration

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

<p>Proposition de la commission de validation :</p> <p>1^{er} cycle : année : <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>2^e cycle : année : <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Dispense du stage :</p> <p>STO/C : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>STPP : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Stage de formation pratique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Les droits acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.</p> <p>N° d'étudiant(e) :</p> <p>Droit d'inscription :</p> <p>Total</p> <p>Payé le</p>	<p>Fait à Paris, le</p> <p>Signature de l'étudiant :</p>
---	--

Pièces à joindre au dossier

- Ce dossier doit être obligatoirement accompagné des pièces suivantes :**
- Pour tous les étudiants:**
- Un curriculum vitae détaillé
 - Une photo d'identité
- Pour les étudiants souhaitant reprendre le cursus après une interruption de plus de 3 années :**
- La ou les photocopies du ou des parchemins de l'ensemble des diplômes obtenus et du ou des relevés de notes
 - Les attestations d'employeur, et le cas échéant un portfolio présentant le parcours professionnel

Tout document étranger devra être traduit en français sous peine de ne pas être examiné par la Commission.

CODES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (CSP)

Code Libellé		Code	
0	NON RENSEIGNEES	52	EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE
10	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	53	POLICIERS ET MILITAIRES
21	ARTISANS	54	EMPLOYES ADMIN. D'ENTREPRISE
22	COMMERCANTS ET ASSIMILES	55	EMPLOYES DE COMMERCE
23	CHEFS D'ENTREPRISES DE +10 SALARIES	56	PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS
31	PROFESSIONS LIBERALES		
33	CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE	61	OUVRIERS QUALIFIES
34	PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES	66	OUVRIERS NON QUALIFIES
35	PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES	69	OUVRIERS AGRICOLES
37	CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISE	71	RETRAITES AGRICULTEURS EXPLOITANTS
38	INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE	72	RETRAITES ARTISANS, COMMERCANT ET CHEFS D'ENTREPRISE
42	INSTITUTEURS ET ASSIMILES	73	RETRAITES CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIARES
43	PROFESSIONS INTERMEDIARES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL	76	RETRAITES EMPLOYES ET OUVRIERS
44	CLERGE, RELIGIEUX	81	CHOMEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE
45	PROFESSIONS INTERMED. ADMIN. DE LA FONCTION PUBLIQUE	82	PERSONNE SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
46	PROFESSIONS INTERMED. ADMIN. ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES		
47	TECHNICIENS		
48	CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE		

Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, codifier selon la dernière profession exercée.